

Convention de formation professionnelle spécimen type non contractuel

articles L. 6353-2 et R. 6353-1 du Code du Travail

Entre d'une part

XXX

dénommée "l'Entreprise Bénéficiaire"

XXX

SIRET XXX

Représentée par XXX, XXX

Et d'autre part

innotelos SAS

dénommé "l'Organisme de Formation"

société par actions simplifiée au capital social de 10 000 euros, ayant son siège social situé 16, rue Boucher de Perthes à Grenoble (38000) et immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Grenoble sous le numéro d'identification 833 494 412.

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 84380689138 auprès de la préfecture de région Auvergne Rhône-Alpes.

Représenté par Mr Didier Lebouc, directeur général et directeur de la formation.



1. Objet, nature, durée et effectif de la formation

En exécution de la présente **Convention**, l'Organisme de Formation s'engage à dispenser directement ou indirectement sous sa responsabilité l'action de formation intitulée **XXX**

Nature de l'action de formation selon l'article L.6313-1 du Code du travail : **acquisition et perfectionnement des connaissances**.

Le programme de l'action de formation figure dans la proposition commerciale ref. XXX.

Effectif formé: XXX personnes (les Stagiaires)
Date(s) prévisionnelle(s) de la session: XXX
Nombre d'heures par Stagiaires: XXX heures

Lieu de la formation et modalités de déroulement : XXX

2. Modalités de sanction de la formation

Délivrance d'une attestation de formation

À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature, la durée estimée de l'action, et le cas échéant, les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera délivrée à chaque Stagiaire.

3. Engagement de participation à l'action

L'Entreprise Bénéficiaire s'engage à assurer la présence des Stagiaires aux conditions prévues ci-dessus au paragraphe 1.

4. Prix de la formation, conditions de facturation et modalités de règlement

Conformément à la proposition commerciale ref. XXX et aux conditions générales de service de innotelos consultables sur le web à l'adresse http://innotelos.com/cqs

5. Non réalisation de la prestation de formation

Conformément à la proposition commerciale ref. XXX et aux conditions générales de service de innotelos consultables sur le web à l'adresse http://innotelos.com/cqs

6. Dédommagement, réparation ou dédit

Conformément à la proposition commerciale ref. XXX et aux conditions générales de service de innotelos consultables sur le web à l'adresse http://innotelos.com/cqs

7. Propriété intellectuelle

Conformément à la proposition commerciale ref. XXX et aux conditions générales de service de innotelos consultables sur le web à l'adresse http://innotelos.com/cqs



8. Non exclusivité

Conformément à la proposition commerciale ref. XXX et aux conditions générales de service de innotelos consultables sur le web à l'adresse http://innotelos.com/cqs

9. Communication

Conformément à la proposition commerciale ref. XXX et aux conditions générales de service de innotelos consultables sur le web à l'adresse http://innotelos.com/cgs

10. Litiges

Tout différend susceptible de naître de l'interprétation, de l'exécution, de l'inexécution, ou des suites ou conséquences de cette Convention sera soumis à la médiation conformément au règlement du Centre de Médiation de Grenoble (service de la CCI de Grenoble), auquel les parties déclarent adhérer.

En cas d'échec de la médiation, le litige sera soumis au tribunal de commerce de Grenoble par la partie la plus diligente.

11. Date d'effet de la Convention

La Convention prend effet le XXX, elle prendra fin le XXX. La formation doit se dérouler sur cette période de validité.

Liste des annexes

Annexe 1: règlement intérieur de la formation

Fait en double exemplaire à Grenoble le XXX

Pour l'Entreprise Bénéficiaire XXX, XXX

Pour l'Organisme de Formation Didier Lebouc directeur général & directeur de la formation

